

EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL

2012-2013

Centre-du-Québec

Adopté par
le Conseil régional des partenaires
du marché du travail du Centre-du-Québec
Le 23 février 2012





Plan d'action régional 2012-2013

Emploi-Québec du Centre-du-Québec

Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec

Denise Picard, directrice régionale

Analyse et rédaction

Emmanuelle Mayrand, conseillère à la planification et au partenariat

Collaboration

Éric Lampron, analyste du marché du travail

Marie-Andrée Coutu, directrice de la planification et des services aux entreprises

Mise en page

Annie Courchesne, agente de bureau

Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec

1680, boulevard Saint-Joseph, bureau RC-07

Drummondville (Québec) J2C 2G3

☎ 819 475-8701

📄 819 475-8781

Dernières modifications : 7 juin 2012

Le Plan d'action régional 2012-2013 est disponible sur Internet au : www.emploiquebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-550-64079-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-64080-6 (PDF)



Table des matières

Message du président et de la directrice régionale	4
Mission et clientèles d'Emploi-Québec	5
La région en bref	6
Les principaux secteurs économiques	7
Le marché du travail en 2011	
Le contexte en 2011	7
Les principaux indicateurs du marché du travail en 2011	8
L'évolution des clientèles	
Les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours	9
Les prestataires de l'assurance-emploi	13
L'appariement entre les besoins de main-d'œuvre et la disponibilité des clientèles	14
Contexte organisationnel et ressources financières	
Le contexte organisationnel	15
Les ressources financières	15
La planification régionale 2012-2013	17
Orientation 1	
<i>Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service</i>	17
Orientation 2	
<i>Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes</i>	18
Orientation 3	
<i>Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements</i>	20
Orientation 4	
<i>Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière</i>	22
Orientation 5	
<i>Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale</i>	24
Facteurs de contingence	25
Annexes	
A. Cibles de résultats 2012-2013	26
B. Le partenariat	27
C. Liste des membres du CRPMT	28
D. Organigramme	29
E. Lexique	30

Message du président et de la directrice régionale

C'est avec fierté que nous vous dévoilons le Plan d'action régional 2012-2013 qui s'inscrit sous le signe de la continuité. Issu de la tournée de consultation de 2010 effectuée auprès des entreprises, des partenaires ainsi que du personnel d'Emploi-Québec Centre-du-Québec, le plan d'action est à sa deuxième année du cycle de planification stratégique 2011-2014 d'Emploi-Québec.

Pour 2012-2013, Emploi-Québec Centre-du-Québec fait de l'emploi un objectif concret et dynamique en poursuivant sa campagne « Mon travail, c'est l'emploi » et « As-tu apporté ton CV? ». Cette démarche, initiée dans les centres locaux d'emploi du territoire, vise à amener le plus grand nombre de personnes à trouver sa place sur le marché du travail. Emploi-Québec Centre-du-Québec entend également cibler davantage ses interventions visant :

- Le développement des compétences de la main-d'œuvre en entreprise;
- Le maintien et le retour en emploi des travailleurs et travailleuses expérimentés de 55 ans et plus;
- Une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail;
- Une intervention renforcée auprès des prestataires de l'aide sociale;
- L'information et l'accompagnement relatifs aux emplois visés par le Plan Nord et les occasions d'affaires qui s'y présentent.

De même, le plan d'action a été ajusté pour tenir compte de l'incertitude qui persiste sur la scène économique mondiale en assurant une veille active de l'évolution du marché du travail. Il prend également en considération les enjeux structurels de la région correspondant au vieillissement de la population en âge de travailler et à la rareté de main-d'œuvre grandissante. Les stratégies d'action priorisées pour l'année 2012-2013 sont donc exposées dans le présent plan d'action de même que le budget d'intervention dont la région dispose ainsi que les cibles de résultats à atteindre.

C'est avec le soutien et l'expertise renommée du personnel d'Emploi-Québec Centre-du-Québec, des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec ainsi que des ressources en développement de l'employabilité que nous mettrons en œuvre activement le Plan d'action régional 2012-2013.

Bonne lecture !



Marc Morin
Président
Conseil régional des partenaires du
marché du travail du Centre-du-Québec



Directrice régionale
Emploi-Québec Centre-du-Québec



Mission et clientèles d'Emploi-Québec

Relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'agence d'Emploi-Québec assure les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale. Les services publics d'emploi offerts contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail ainsi qu'à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. En plus des services universels destinés à l'ensemble de la population et des entreprises, Emploi-Québec fournit des services d'emploi spécialisés qui s'adressent aux personnes désireuses d'entreprendre une démarche pour développer leurs compétences, de même qu'aux entreprises souhaitant améliorer leur gestion des ressources humaines.

De plus, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*¹, Emploi-Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière de dernier recours. Ainsi, l'agence soutient financièrement les personnes et les familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société. Par son offre de service, Emploi-Québec contribue donc à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et de leurs communautés de même qu'à la réduction de la pauvreté.

Dans la région, les services d'Emploi-Québec offerts aux individus et aux entreprises sont accessibles par l'entremise de quatre centres locaux d'emploi (CLE). Depuis 2006, Emploi-Québec Centre-du-Québec est responsable de la gestion du programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) pour l'ensemble du Québec.

Ce programme poursuit deux objectifs, soit celui de créer des emplois adaptés aux besoins des personnes handicapées et celui de développer l'employabilité de ces personnes afin de les aider à occuper un emploi standard à long terme. Notons également que le Centre-du-Québec est responsable pour l'ensemble de la province, du traitement des demandes concernant les métiers réglementés, et ce, via le Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) situé à Victoriaville. Depuis son ouverture en octobre 2007, cette unité administrative centralisée a le mandat de traiter les demandes des clients en lien avec la qualification réglementée.

¹ La *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

La région en bref

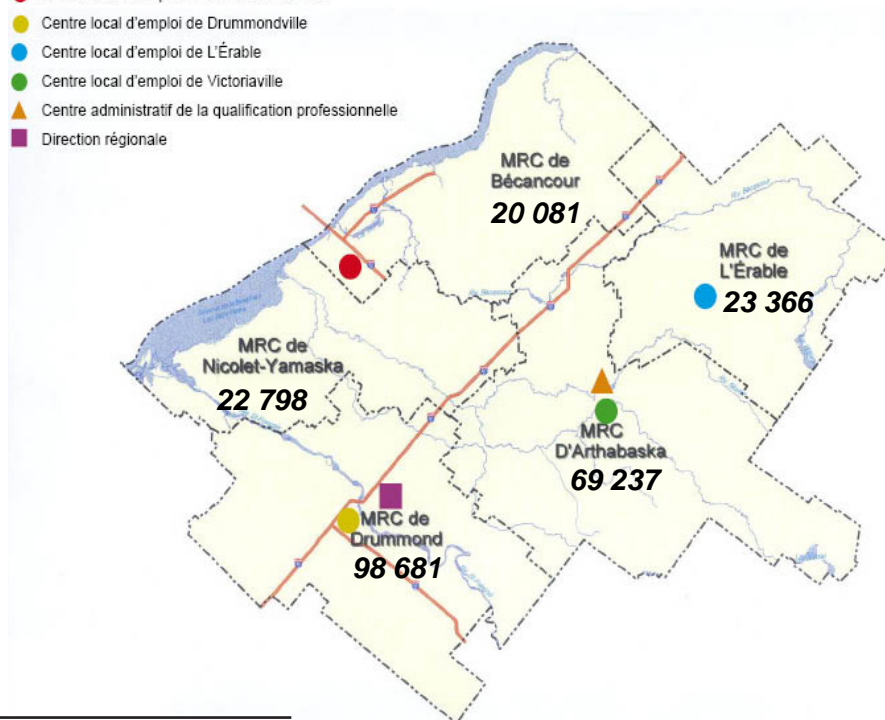
Située au sud du fleuve Saint-Laurent et à mi-chemin entre Montréal et Québec, la région Centre-du-Québec couvre une superficie de 6 980 km². Elle compte 81 municipalités et deux communautés autochtones regroupées dans cinq municipalités régionales de comté (MRC), soit Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska. En 2011, la population du Centre-du-Québec totalisait 234 163 personnes, ce qui représente près de 3 % de la population totale de la province². Les femmes représentaient 50,5 % de la population lors du recensement de 2006³. Le taux d'activité des femmes était de 58 %, comparativement à 71,2 %

pour celui des hommes. En 2006, 79 855 personnes au Centre-du-Québec étaient âgées de moins de 29 ans, représentant 35,6 % de la population. De ce nombre, 52 % des personnes étaient considérées en âge de travailler, soit de 15 ans et plus. On recensait également 64 115 personnes âgées de 55 ans et plus. Parmi ce nombre, 16 560 personnes occupaient un emploi (25,8 %). On dénombrait aussi en 2006, 4 885 personnes immigrantes concentrées principalement dans les MRC de Drummond (51,6 %) et d'Arthabaska (24,6 %).

POPULATION AU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2011

Légende :

- Centre local d'emploi de Nicolet-Bécancour
- Centre local d'emploi de Drummondville
- Centre local d'emploi de L'Érable
- Centre local d'emploi de Victoriaville
- ▲ Centre administratif de la qualification professionnelle
- Direction régionale



2 Statistique Canada, Recensement 2011, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm> (lors de la rédaction du présent Plan d'action, seules les données sur la population étaient disponibles pour le Recensement de 2011).

3 Données du Recensement 2006, Statistique Canada, compilées dans le *Profil du marché du travail*, Centre-du-Québec, Édition 2009, p.10 et 23.



Les principaux secteurs économiques

Le secteur de la fabrication est très présent au Centre-du-Québec occupant près du quart des emplois, ce qui est nettement supérieur à l'ensemble du Québec (12,3 % de l'emploi total). La région bénéficie également du dynamisme des industries agricoles. Elles représentent 7 % de l'emploi total, alors que pour l'ensemble du Québec, l'agriculture ne représente que 1,4 %⁴.

Les autres secteurs de l'emploi les plus importants sont le commerce de gros et de détail (17,3 %), les soins de santé et d'assistance sociale (13,1 %), l'hébergement et les services de restauration (5,8 %) ainsi que les services d'enseignement (4,2 %).

Le marché du travail en 2011

CONTEXTE EN 2011

Les effets résiduels de la dernière récession se sont estompés considérablement au cours de la dernière année sur le marché du travail québécois. Au Centre-du-Québec, la reprise de l'activité économique a progressé modérément en 2011. Les avis de licenciement collectif ont été moins nombreux. Comparativement à l'an passé, 46 % de moins de travailleuses et travailleurs ont été visés par un avis de licenciement collectif dans la région⁵.

Ce sont principalement dans les secteurs de la fabrication et des services que des projets d'investissement ont été annoncés en 2011, nommons à titre d'exemple, Services de transformation Bécancour inc. (13 M\$ pour le rachat de l'entreprise RHI Canada inc.), Génératrice Drummond (9 M\$ et création de 40 emplois) Canadian Tire (création de 75 emplois à Nicolet), Canac (injection de 4,5 M\$ et création de 80 emplois à Drummondville), Toy's R US (3 à 4 M\$ investis à Drummondville), Hôtel Quality Inn and suites (investissement de 4 M\$ à Victoriaville).

L'année 2011 a également été caractérisée par le développement de l'offre universitaire au Centre-du-Québec. Considérant qu'ils auront pour effet d'augmenter le taux de diplomation dans la région, deux projets ont reçu l'aval de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ). La Ville de Victoriaville a ainsi conclu un protocole de partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Pour sa part, la Ville de Drummondville et l'Université du Québec à Trois-Rivières poursuivent leurs démarches pour l'implantation d'un campus à Drummondville. Une entente a d'ailleurs été conclue avec le Cégep de Drummondville pour démarrer deux formations universitaires de baccalauréat dès septembre 2012 (sciences infirmières et éducation au préscolaire, enseignement au primaire).

Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté a fait l'objet d'une attention particulière en 2011, alors qu'une tournée de consultation a eu lieu dans la région pour déterminer les priorités d'action visant à réduire la pauvreté.

⁴ Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011, moyennes annuelles

⁵ Données sur le nombre de travailleurs visés par un avis de licenciement reçu au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Mise en garde : les données sont déclaratoires et doivent être interprétées avec précaution.



Cette tournée s'est tenue dans chacune des cinq MRC et s'est conclue par une rencontre régionale. Une somme de 2,3 M\$ a été octroyée sur cinq ans à la CRÉCQ pour la mise en œuvre de son plan d'action où l'on retrouve les priorités retenues par les MRC et les partenaires régionaux.

En somme, 2011 a été une année de stabilisation du marché du travail : les projets d'investissement qui ont permis la création d'emploi ont amenuisé l'impact des fermetures d'entreprises. Au cours de la prochaine année, l'innovation et le dynamisme des entreprises devraient permettre à la région de se maintenir.

Toutefois, en raison des soubresauts de l'économie mondiale, un vent d'incertitude persiste et pourrait avoir un effet sur la croissance économique québécoise en 2012. Emploi-Québec Centre-du-Québec restera donc à l'affût de l'évolution de l'économie mondiale et québécoise et modulera son offre de service en conséquence.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2011

Tableau 1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL⁶

		2010	2011
Taux de chômage	Centre-du-Québec	6,5 %	7,2 %
	Québec	8,0 %	7,8 %
Taux d'activité	Centre-du-Québec	61,4 %	61,4 %
	Québec	65,4 %	65,2 %
Taux d'emploi	Centre-du-Québec	57,5 %	57,0 %
	Québec	60,2 %	60,1 %
Personnes en emploi	Centre-du-Québec	108 600	108 600
	Québec	3 915 100	3 953 600

Comme l'indique le tableau 1⁷, le Centre-du-Québec affiche un taux de chômage similaire à l'ensemble du Québec en 2011 (7,2 % au Centre-du-Québec et 7,8 % au Québec). Il s'agit, pour la région, d'une hausse de 0,7 point de pourcentage comparativement à 2010.

Le taux d'activité, pour sa part, est demeuré inchangé se situant à 61,4 %. Le taux d'emploi a légèrement reculé de 0,5 point et le nombre d'emploi s'est maintenu.

⁶ Pour connaître les définitions de ces indicateurs, nous référons le lecteur au lexique se trouvant à la fin du document.

⁷ Les données sont basées sur les estimations exprimées en moyennes annuelles, réalisées par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur la population active. Il convient d'interpréter avec prudence les données régionales considérant la faible taille de l'échantillon ayant servi à élaborer ces estimations.

Évolution des clientèles

LES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Les programmes d'aide financière de dernier recours sous la responsabilité d'Emploi-Québec se regroupent en deux catégories, soit l'aide sociale et la solidarité sociale⁸. Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre de prestataires total pour ces programmes a augmenté de 1,4 % (167 individus) dans la région alors qu'au Québec la hausse est de 0,8 %.

Tableau 2

PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Tel que le démontre le tableau 2, les personnes bénéficiant du programme de la solidarité sociale ont légèrement diminué tant pour la région que pour l'ensemble de la province au cours de la dernière année (-0,6 % au Centre-du-Québec et -0,4 % au Québec).

	Juin 2010	Juin 2011	Variation	%
Centre-du-Québec	4 596	4 568	-28	-0,6 %
Ensemble du Québec	139 629	139 117	-512	-0,4 %

Les tableaux et graphiques suivants permettent d'observer l'évolution du nombre de prestataires des programmes de l'aide sociale pour les années 2007 à 2011. Ces données nous informent sur la situation qui prévalait avant, pendant et après la récession. Il faut savoir que le point culminant de la dernière récession se situe entre les mois d'octobre 2008 et juillet 2009.

Tableau 3

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

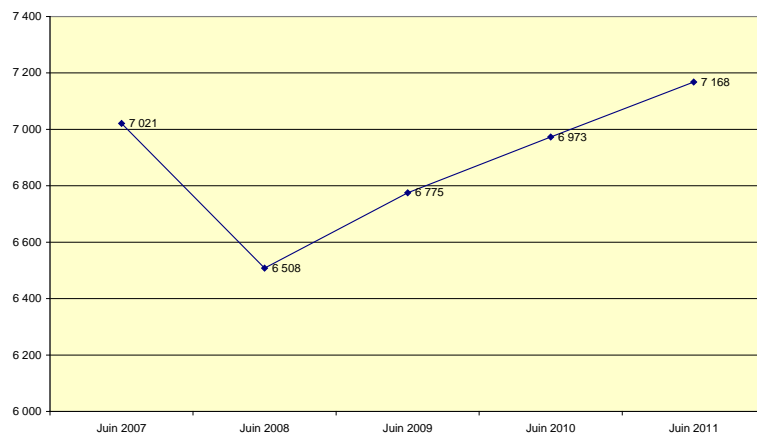
	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Variation sur 1 an	%	Variation sur 4 ans	%
Centre-du-Québec	7 021	6 508	6 775	6 973	7 168	195	2,8 %	147	2,1 %
Ensemble du Québec	234 357	225 855	229 882	231 779	229 275	-2 504	-1,1 %	-5 082	-2,2 %

⁸ Le Programme d'aide sociale vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Le Programme de solidarité sociale, pour sa part, accorde une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi. Pour obtenir l'allocation de solidarité sociale, un rapport médical doit attester que l'état physique ou mental est affecté de façon significative pour une durée permanente ou indéfinie.

Graphique 1

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, JUIN 2007 - JUIN 2011

Centre-du-Québec



Québec

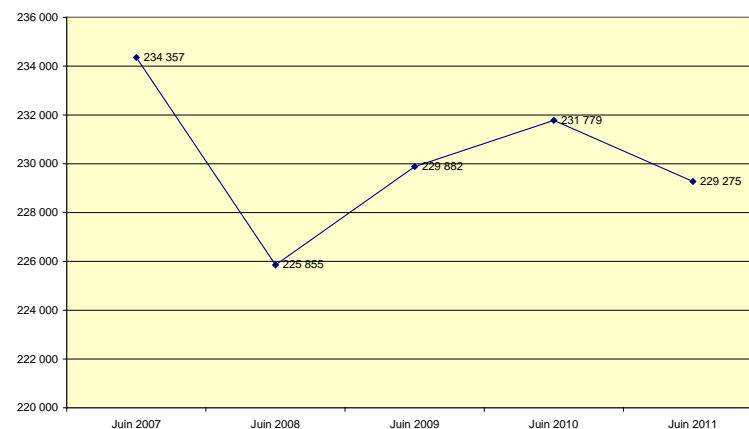


Tableau 4

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

	Juin 2011	Hommes	Femmes
Nombre total de prestataires	7 168	3 853	3 315
Personnes nées hors Canada	415	181	234
Âgés de moins de 25 ans	1 055	522	533
Âgés de 35-44 ans	1 375	742	633
Âgés de 55 ans et plus	1 502	806	696

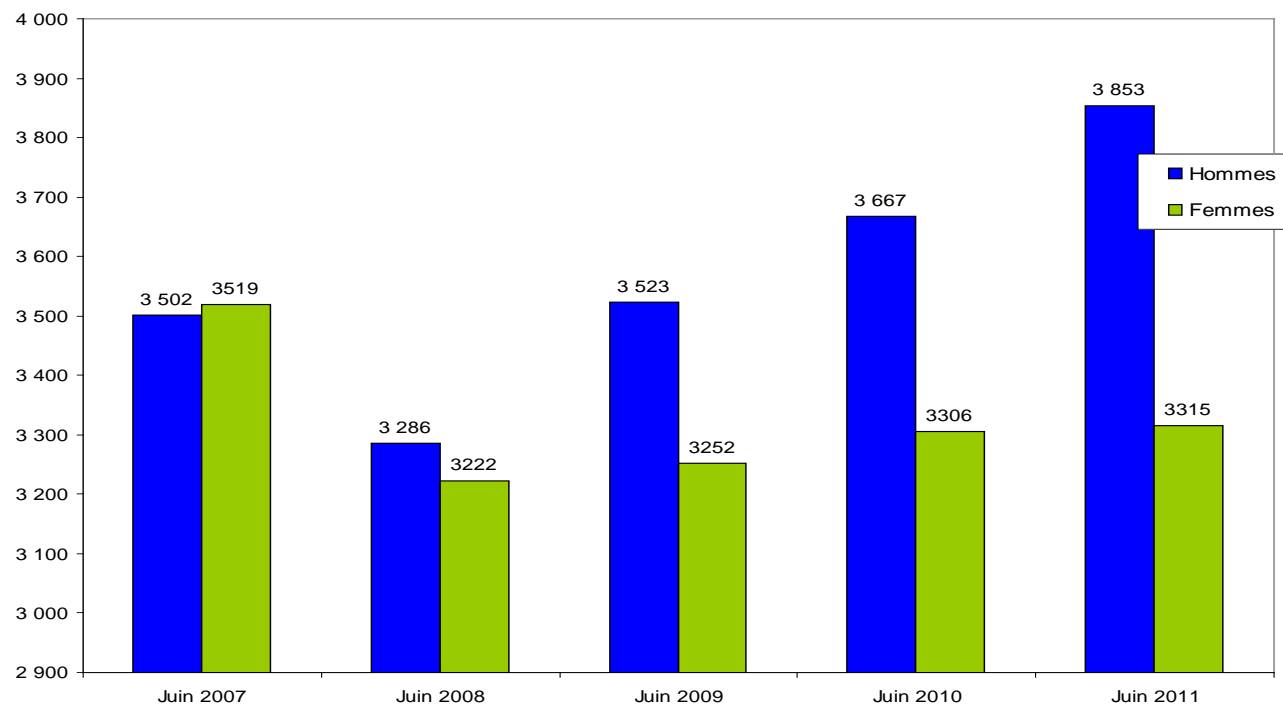
Au Centre-du-Québec, on observe une augmentation de 10,1 % (660 individus) du nombre de prestataires du Programme d'aide sociale entre juin 2008 et juin 2011. La situation est différente pour l'ensemble du Québec alors que l'on constate une légère augmentation (2,6 %) entre juin 2008 et juin 2010, mais une diminution au cours de la dernière année (- 1,1 %). On peut également remarquer que pour le Québec, le nombre de prestataires de l'aide sociale en juin

2011 est inférieur à la situation qui prévalait en juin 2007, tandis que celui du Centre-du-Québec demeure plus élevé.

Toutefois, les données récentes de décembre 2011 laissent entrevoir une légère amélioration de la situation au Centre-du-Québec alors que l'on observe une baisse de près de 1 % du nombre de prestataires de l'aide sociale par rapport à décembre 2010.

Graphique 2

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, SELON LE SEXE

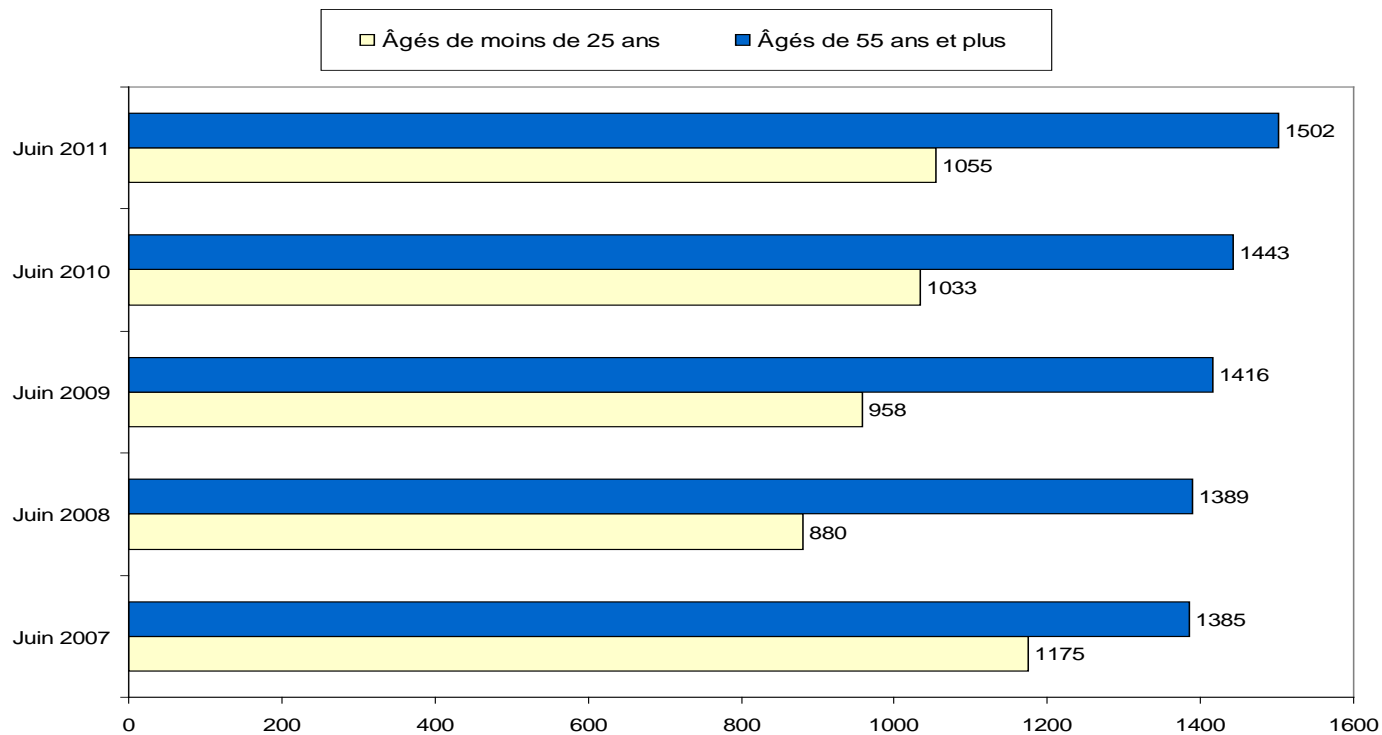


Tel que le démontre le graphique 2, depuis juin 2008, les hommes sont plus nombreux à recevoir des prestations d'aide sociale (hausse de 17,3 %) alors que pour les femmes l'augmentation est de 2,9 %. Pour ces dernières, la situation semble s'être stabilisée en juin 2011 où l'on constate une légère hausse de 0,3 % du nombre de prestataires par rapport à juin 2010.

Par ailleurs, si l'on compare les données de juin 2011 avec juin 2007, on observe une diminution de 5,8 % des femmes prestataires du Programme d'aide sociale au Centre-du-Québec. À l'opposé, la présence des hommes à ce programme a augmenté de 10 % au cours des quatre dernières années.

Graphique 3

PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE, SELON L'ÂGE



Le graphique 3 permet de noter une hausse constante, depuis juin 2008, du nombre de prestataires de l'aide sociale des jeunes de moins de 25 ans (augmentation de 19,9 % ou 175 individus).

Pour les prestataires âgés de 55 ans et plus, une augmentation est également observée, mais dans une proportion moins importante (hausse de 8,1 %).

Toutefois, les données de juin 2011 nous indiquent que le nombre de prestataires de moins de 25 ans est inférieur à la situation de juin 2007.

LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Tableau 5
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

	Jun 2007	Jun 2008	Jun 2009	Jun 2010	Jun 2011	Variation sur 1 an	%	Variation sur 4 ans	%
Centre-du-Québec	8 801	7 949	12 439	10 173	9 352	-821	-8,1 %	551	6,3 %
Ensemble du Québec	249 346	212 828	309 251	281 995	242 456	-39 539	-14,0 %	-6 890	-2,8 %

Comme pour l'année précédente, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi est en baisse significative (-8,1 %) et il en est de même pour l'ensemble du Québec (-14 %). D'ailleurs, cette tendance à la baisse se poursuit. Les récentes données de décembre 2011 nous indiquent une diminution de 1561 prestataires (baisse de 13,9 %) dans la région par rapport à décembre 2010.

Cette situation est également observée pour l'ensemble du Québec (-15,6 %). Au Centre-du-Québec, le nombre de prestataires en juin 2011 demeure toutefois plus élevé qu'en juin 2007, année qui précède la récession de 2008, alors que pour le Québec la situation s'est nettement améliorée.

L'APPARIEMENT ENTRE LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET LA DISPONIBILITÉ DES CLIENTÈLES

Le Centre-du-Québec, comme d'autres régions, fait face à des besoins de main-d'œuvre de plus en plus importants. La rareté devrait d'ailleurs s'accroître au cours des prochaines années. Selon les prévisions démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec de 2009, la population totale du Centre-du-Québec augmentera de 12,3 %, entre 2006 et 2031, alors que pour la même période, l'évolution de la population âgée de 20 à 64 ans diminuera de 7,7 %⁹. Les perspectives d'emploi par profession 2011-2015 nous indiquent que les besoins de main-d'œuvre

proviendraient de 18 000 départs à la retraite à remplacer pour cette période auxquels s'ajoutera une croissance de 4 000 emplois¹⁰. Selon ces mêmes prévisions, 63 % des besoins totaux de main-d'œuvre de la région sont pour des emplois de niveaux technique et intermédiaire, nommons à titre d'exemple, les professions de techniciens/techniciennes en génie mécanique, infirmiers/infirmières auxiliaires ou estimateurs/estimatrices en construction.

Tableau 6

Nombre de personnes concernées par les intentions d'embauche et nombre de postes touchés par des difficultés de recrutement

Secteurs d'activités des entreprises	Intention d'embauche 2010-2011	Difficulté de recrutement en 2009
Enseignement et santé	1251	123
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle, arts et spectacles	861	67
Commerce de gros et de détail	664	115
Fabrication (autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux)	649	122
Services professionnels, scientifiques et techniques	259	45
Services publics et construction	211	44
Agroalimentaire	206	34
Finances, assurances et services immobiliers	110	27
Transport et entreposage	70	12

⁹ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions*, 2006-2056, Édition 2009, p.85

¹⁰ Marché du travail dans la région du Centre-du-Québec, *Perspectives d'emploi par profession 2011-2015*, Emploi-Québec, 2011.
<http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/regions/centre-quebec/publications.asp?categorie=1023223>



Le tableau 6 illustre les secteurs d'activités ayant des besoins de main-d'œuvre les plus significatifs selon l'enquête réalisée par Emploi-Québec au printemps 2010 auprès de 1 937 entreprises de la région¹¹. Cette étude visait l'ensemble des entreprises de cinq employés et plus, et le taux de réponse a été de 80 %.

Dans ce contexte, Emploi-Québec Centre-du-Québec vise à travailler davantage avec les entreprises pour appuyer la diversification de leur main-d'œuvre, notamment en faisant la

promotion de l'embauche des femmes pour des métiers majoritairement occupés par des hommes dans le secteur manufacturier. Elle entend également faire la promotion des compétences des clientèles prêtes à occuper un emploi et à améliorer l'employabilité des personnes qui appartiennent aux groupes sous-représentés sur le marché du travail, nommons notamment les personnes handicapées, les personnes âgées de 55 ans ou plus et les personnes immigrantes.

Contexte organisationnel et ressources financières

LE CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Emploi-Québec est à transformer son modèle d'affaires en place depuis la création de l'agence en 1998. Au cours de la prochaine année, elle poursuivra les efforts déployés au niveau de l'optimisation de son organisation du travail et de ses processus

administratifs. Elle composera également avec des départs à la retraite et devra tenir compte de la règle gouvernementale relative au remplacement de ceux-ci.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'agence d'Emploi-Québec est dotée d'un budget d'intervention annuel pour offrir les services publics d'emploi, établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des disponibilités financières du gouvernement québécois. Le budget peut être ajusté en raison de l'état du marché du travail. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du niveau du budget accordé. Emploi-Québec compte également un budget de transfert pour assurer l'aide financière de dernier recours ainsi que pour offrir d'autres programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

de chômage et de sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre se traduisant par des pertes d'emplois plus élevées ou par une création d'emplois moindre que ce que permet leur potentiel. Le budget, en provenance du Fonds de développement du marché du travail, est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi.

Le modèle de répartition du budget d'intervention qui est distribué en début d'année financière aux régions, tient compte de l'importance pour chaque territoire, de la population à risque

Emploi-Québec Centre-du-Québec dispose d'un budget d'intervention estimé à 17 987 100 \$ pour l'année financière 2012-2013, représentant une baisse de 390 300 \$ par rapport à 2011-2012.

11 *Les besoins de main-d'œuvre et de compétences au Centre-du-Québec, Résultats d'une enquête menée auprès des entreprises de 5 employés et plus, 2010, Enquête réalisée par Écho Sondage pour Emploi-Québec Centre-du-Québec.*

Le tableau qui suit présente la répartition du budget d'intervention dont dispose la région. Le budget affecté à la Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec est de 1 895 600 \$ en 2012-2013. Cette somme permettra, notamment, de financer des projets d'envergure régionale. Aussi, le budget régional alloue cette année la somme de 1 538 300 \$ pour la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT). Rappelons que cette mesure s'adresse spécifiquement aux personnes handicapées et que ces investissements financiers consentis sur le plan régional s'inscrivent dans le cadre des engagements du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2008-2013.

Par ailleurs, dans ce budget, plus 14 M\$ sont répartis entre les quatre CLE du territoire. Leur part est établie en fonction de la clientèle potentielle, selon la pondération suivante : 45 % à la clientèle des prestataires du programme de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi et 35 % au nombre de prestataires de l'assurance-emploi. Une pondération de 20 % est également accordée à la population en emploi.

Le soutien apporté aux entreprises, notamment par les mesures Concertation pour l'emploi, Formation de la main-d'oeuvre – volet entreprises et achats de formation continue et Subventions salariales aux entreprises sera au maximum de 20 % des sommes disponibles au budget 2012-2013 pour chacun des CLE de la région.

Tableau 7
LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2012-2013, PAR FONDS

	Répartition des clientèles potentielles	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi			Budget total 2012-2013
		Budget 2012-2013	Budget 2012-2013	EMT 2012-2013	Sous total	
Direction régionale			1 895 600 \$		1 895 600 \$	1 895 600 \$
Jeunes en action		190 880 \$	47 720 \$		47 720 \$	238 600 \$
Contrat d'intégration au travail		759 450 \$	730 950 \$	47 900 \$	778 850 \$	1 538 300 \$
Sous-total régional		950 330 \$	2 674 270 \$	47 900 \$	2 722 170 \$	3 672 500 \$
Drummondville	46,92 %	1 708 202 \$	3 865 471 \$	1 142 737 \$	5 008 208 \$	6 716 410 \$
L'Érable	8,76 %	318 923 \$	721 686 \$	213 350 \$	935 036 \$	1 253 959 \$
Nicolet-Bécancour	16,44 %	598 526 \$	1 354 398 \$	400 396 \$	1 754 794 \$	2 353 320 \$
Victoriaville	27,88 %	1 015 019 \$	2 296 874 \$	679 017 \$	2 975 892 \$	3 990 910 \$
Sous-total CLE	100 %	3 640 670 \$	8 238 430 \$	2 435 500 \$	10 673 930 \$	14 314 600 \$
Total région Centre-du-Québec		4 591 000 \$	10 912 700 \$	2 483 400 \$	13 396 100 \$	17 987 100 \$

ENJEU : Incertitude quant à l'évolution de l'économie mondiale et impact possible sur le marché du travail québécois en 2012

ORIENTATION 1 : Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de service

AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Veille active de l'évolution du marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveiller activement l'évolution du marché du travail et valider l'information reçue auprès des entreprises du territoire. 		■	
Les mesures de prévention et d'aide aux chômeurs et aux personnes qui risquent de perdre leur emploi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En fonction de l'évolution du marché du travail, ajuster l'offre de service et optimiser l'utilisation des mesures actives auprès des clientèles. ➤ Encourager auprès de notre clientèle l'obtention d'une formation de base. ➤ Offrir une alternative à la clientèle peu scolarisée et prête à occuper un emploi. 		■ ■ ■	
Les mesures de prévention et d'aide aux entreprises en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la vigie en accentuant les échanges avec les partenaires afin de cibler les interventions à effectuer auprès des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ▪ participation active aux comités de vigie formés des différents partenaires économiques dans les MRC ▪ développement et animation de comités locaux, notamment dans la MRC de Drummond, par secteur d'activité afin de répondre à des problématiques communes ▪ participation aux actions découlant du plan stratégique régional portant sur le développement de l'innovation dans les entreprises du Centre-du-Québec. 	■	■	

Cibles régionales 2012-2013 en lien avec l'orientation 1 :

- 8 000 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec
- 4 449 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participants de l'assurance-emploi
- 4 261 retours en emploi des participants aux interventions d'Emploi-Québec
- 1 790 retours en emploi des prestataires de l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec

ENJEU : Contexte de mutations profondes du marché du travail et difficultés accrues de recrutement de la part des entreprises, coexistant avec un chômage et un sous-emploi chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs, régions ou milieux dévitalisés

ORIENTATION 2 : Favoriser la participation active au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes

AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles éloignées ou sous-représentées sur le plan de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre nos efforts visant à valoriser les métiers de la formation professionnelle et technique, notamment en participant pour une seconde année à la mise en place d'un Salon des métiers et des professions au Centre-du-Québec en mettant l'accent sur les entreprises ayant des besoins de main-d'œuvre et provenant de différents secteurs. ➤ Accentuer les suivis personnalisés auprès des nouveaux demandeurs de l'aide sociale et les personnes terminant une mesure d'aide pour les impliquer dans un processus de retour en emploi. 	■ ■	■ ■	
Le recours aux services d'information sur le marché du travail et de placement pour l'insertion rapide en emploi et l'aide au recrutement Et L'intervention auprès des personnes prêtes à occuper un emploi qui ont besoin d'une aide d'appoint	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffuser de façon plus intensive auprès des partenaires et des clientèles une information à jour sur la situation économique et les besoins de main-d'œuvre. ➤ Mieux faire connaître auprès des chercheurs d'emploi les entreprises et les secteurs d'activités en demande de main-d'œuvre. 		■ ■	
L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir auprès des entreprises la disponibilité d'une main-d'œuvre diversifiée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en soutenant les initiatives visant la valorisation des compétences des clientèles disponibles à intégrer le marché du travail, que ce soit les personnes immigrantes, les jeunes, les personnes de 55 ans et plus, les prestataires de l'assurance-emploi et de l'aide sociale ou les personnes handicapées; ▪ en portant une attention particulière à la main-d'œuvre féminine, compte tenu de la structure manufacturière de la région. 	■	■	



AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
(SUITE) L'intervention auprès des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner de façon plus soutenue les entreprises qui embauchent la clientèle référée par Emploi-Québec. ➤ Miser sur les moyens retenus dans les diverses stratégies adaptées aux clientèles plus éloignées du marché du travail : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées; ▪ Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'oeuvre féminine d'Emploi-Québec ainsi que l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Centre-du-Québec. À ce titre, offrir des services spécialisés d'accompagnement, faire la promotion de l'entrepreneuriat féminin et favoriser la diversification des choix professionnels pour les femmes; ▪ Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus. À cette fin, collaborer à l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale pour la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus. ▪ Stratégie de renouvellement des effectifs du secteur de la santé et des services sociaux; ▪ Stratégie d'action jeunesse par le biais de la mesure de l'Engagement jeunesse au Centre-du-Québec qui vise la complémentarité des mesures et programmes s'adressant aux jeunes. À cet égard, Emploi-Québec participe, pour la seconde année, au projet-pilote du Plan de cheminement vers l'autonomie visant à expérimenter un outil commun entre les différents intervenants qui oeuvrent auprès des jeunes, dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. 	■	■	

Cibles régionales 2012-2013 en lien avec l'orientation 2 :

- 3 100 nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, clientèles des programmes d'assistance sociale
- 1 350 retours en emploi des prestataires des programmes d'assistance sociale à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec

ENJEU : Contexte de mutations profondes du marché du travail et difficultés accrues de recrutement de la part des entreprises, coexistant avec un chômage et un sous-emploi chez certains groupes de personnes, dans certains secteurs, régions ou milieux dévitalisés

ORIENTATION 3 : Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements

AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
La formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir davantage auprès des entreprises la formation en milieu de travail en proposant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des formations de base; ▪ des programmes d'apprentissage en milieu de travail; ▪ des formations sur mesure de courte durée; ▪ des formations de type alternance travail-études. ➤ Travailler davantage en étroite collaboration avec le milieu de l'éducation et les entreprises pour favoriser une meilleure adéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail. 	■	■	
Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place l'initiative Investissement-compétences en incitant les entreprises à s'engager à investir dans le développement des compétences et de reconnaissance de leur main-d'œuvre. ➤ Dans le cadre de l'initiative Investissement-compétences, soutenir les entreprises dans leur relance et le développement de leur main-d'œuvre avec la mesure Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE). ➤ Outiller davantage les entreprises en matière de qualification réglementée. 		■	
Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir les entreprises dans leur gestion de leurs ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en offrant des ateliers de formation; ▪ en collaborant à la réalisation d'activités par une approche sectorielle; ▪ en mettant à leur disposition une information régulière sur le marché du travail ainsi que sur les services et les programmes répondant à leurs besoins en matière de recrutement, de sélection et d'intégration du personnel, de développement des compétences de la main-d'œuvre et de rétention. 	■	■	



AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
La mobilité de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer et accompagner la clientèle intéressée en vue de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises situées sur le territoire du Plan Nord. 		■	
L'approche sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer certains secteurs d'activités, créateurs d'emplois, qui vivent des difficultés en raison notamment de la concurrence mondiale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en participant aux comités de gestion des trois créneaux d'excellence de l'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) ainsi qu'au comité régional ACCORD; ▪ en contribuant à la réalisation de projets visant le développement de ces trois créneaux : fournisseurs et équipementiers pour véhicules commerciaux, véhicules spéciaux et produits récréatifs, meuble et bois ouvré et textiles techniques; ▪ en faisant la promotion des outils développés par les Comités sectoriels de la main-d'œuvre davantage impliqués dans la région, dont la fabrication métallique industrielle, le textile et le commerce de détail. 	■	■	

Cibles régionales 2012-2013 en lien avec l'orientation 3 :

- 470 entreprises nouvellement aidées
- 278 nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

ENJEU : La prévention de la dépendance à l'aide financière de dernier recours, la gestion rigoureuse des programmes d'aide financière et la mobilisation pour l'autonomie économique et l'inclusion sociale

ORIENTATION 4 : Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière

AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Le soutien financier aux personnes et aux familles démunies conforme au cadre législatif et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer de gérer avec rigueur les crédits consacrés à l'aide financière de dernier recours et s'assurer que chaque personne prestataire reçoive le montant exact auquel elle a droit. 	■	■	
L'aide et l'accompagnement des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'intervention renforcée auprès des prestataires d'une aide financière de dernier recours, en ciblant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les nouveaux demandeurs; ▪ les réitérants, soit les personnes qui demandent à nouveau de l'aide financière; ▪ les prestataires terminant une mesure d'aide; ▪ la clientèle ayant un niveau élevé d'employabilité. ➤ Mettre l'emphase sur la réintégration en emploi des nouveaux demandeurs du programme de l'aide sociale et les prestataires terminant une mesure d'aide. ➤ Développer notre capacité à référer les clientèles aux entreprises en demande de main-d'œuvre. 	■	■ ■	



AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
<p>La contribution au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</p> <p>et</p> <p>La collaboration à la mobilisation et à l'engagement des différents acteurs de la société québécoise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale en contribuant à la mise en place dès le début de l'année financière d'une Alliance de la solidarité réunissant les partenaires de la région. ➤ Participer à l'approbation et au suivi des projets présentés à la CRÉCQ dans le cadre de l'alliance par chacune des cinq MRC. S'assurer que ces projets correspondent aux priorités d'intervention locale retenues dans chacune des MRC établies lors de la tournée de consultation. ➤ Collaborer avec la CRÉCQ à l'élaboration de projets régionaux en lien avec les quatre priorités d'intervention déterminées par les partenaires régionaux soit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la sécurité alimentaire; ▪ les problématiques liées au développement de l'employabilité et de la scolarisation; ▪ la lutte aux préjugés; ▪ le manque d'accompagnement et de soutien social. 	■	■	

Cibles régionales 2012-2013 en lien avec l'orientation 4

- 2 000 sorties de l'aide financière de dernier recours
- 10 jours, délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours à l'attribution initiale

ENJEU : L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec aux mutations profondes du marché du travail

ORIENTATION 5 : Revoir et optimiser le partenariat, les processus de travail, la prestation de services et l'organisation territoriale d'Emploi-Québec

AXES D'INTERVENTION	STRATÉGIES D'ACTION PRIORITAIRES	ÉCHÉANCIER		
		2011-2012	2012-2013	2013-2014
Les pratiques de gestion de ses ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre les démarches relatives à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la qualité de vie au travail, dont le maintien de la semaine sur la qualité de vie au travail; ▪ l'expérimentation du cahier de transfert d'expertise; ▪ la planification de la relève, en lien avec les résultats de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre. ➤ Tenir une rencontre régionale concernant l'évolution de la situation du marché du travail et des services publics d'emploi afin d'associer le personnel concerné à la réflexion et à la mise en place de stratégies d'action. 	■	■	
L'apport du partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer de l'efficacité et de la cohérence de nos interventions dans les différentes activités de concertation¹. 		■	
La saine gestion des fonds publics	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimiser le processus d'attribution initiale ainsi que les interventions de conformité en tenant compte des bonnes pratiques et tendre à atteindre les résultats du réseau. 	■	■	
La réorganisation de la prestation de services, dont le développement du multimode	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer les opportunités de changements au niveau de la prestation de services dans la région en cohérence avec le nouveau modèle d'affaires. ➤ Favoriser une utilisation optimum de la visioconférence pour la tenue de rencontre. 	■	■	■

¹ Pour connaître les diverses ententes auxquelles prend part Emploi-Québec Centre-du-Québec, nous référons le lecteur à l'Annexe B du présent plan d'action.



Facteurs de contingence

Les engagements pris par la Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec dans ce Plan d'action 2012-2013 sont tributaires de plusieurs facteurs externes qui peuvent influencer l'atteinte des résultats. Il importe d'en tenir compte pour évaluer avec justesse la performance d'Emploi-Québec au moment de la reddition de comptes.

Les cibles sont établies selon l'information disponible au moment de l'adoption du Plan d'action régional, en début d'exercice financier. Elles pourraient faire l'objet d'une révision à l'automne prochain pour tenir compte des ressources humaines et financières dont Emploi Québec disposera effectivement en 2012-2013. Afin de bien opérationnaliser sa mission et la vision organisationnelle par une offre de service adaptée aux besoins de ses clientèles, la Direction régionale doit disposer d'un budget de fonctionnement approprié. Ainsi, des changements au niveau des disponibilités budgétaires impliqueraient de moduler ses services et leur prestation.

Enfin, l'évolution de la situation du marché du travail peut également avoir un impact sur le choix des priorités d'action d'Emploi-Québec ainsi que sur ses capacités d'atteindre les résultats escomptés.

Annexe A

Cibles de résultats 2012-2013

INDICATEURS	Nicolet-Bécancour	Drummondville	Victoriaville	L'Érable	Cibles régionales 2012-2013	Cibles régionales 2011-2012
Nouveaux participants (total)	1 310	3 680	2 204	806	8 000	7 613
Nouveaux participants prestataires de l'assurance-emploi	712	2 075	1 203	459	4 449	4 433
Nouveaux participants prestataires de l'assistance sociale	441	1 485	934	240	3 100	3 257
Retours en emploi (total)	725	1 935	1 152	449	4 261	4 112
Retours en emploi des participants prestataires de l'assurance-emploi	321	824	461	184	1 790	1 774
Retours en emploi des participants prestataires de l'assistance sociale	200	625	404	121	1 350	1 453
Nombre de participants aux stratégies du CDRCMO*	50	110	79	39	278	250
Entreprises nouvellement aidées	80	180	151	59	470	460
Sorties de l'aide financière	273	913	438	264	2 000	2 159
Délai moyen de traitement des nouvelles demandes déposées (jours)	10	10	10	10	10	10
Ratio de plainte, proportion de plaintes traitées avec recommandation de modifications	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	25 %
Pourcentage des décisions modifiées à la suite d'une demande de révision	21 %	21%	21 %	21 %	21 %	21 %

*Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

A decorative graphic consisting of several overlapping squares in blue, maroon, orange, and light blue, arranged in a stepped pattern on the left side of the page.

Annexe B

Le Partenariat

Emploi-Québec Centre-du-Québec participe activement à la mise en œuvre d'ententes en collaboration avec un réseau de partenaires bien implanté dans la région. Certaines visent spécifiquement des groupes de la population qui peuvent éprouver des difficultés d'intégration au marché du travail et de maintien en emploi. D'autres ont pour objectif d'attirer et de retenir la main-d'œuvre qualifiée au Centre-du-Québec répondant ainsi aux besoins de recrutement des entreprises. Voici un aperçu de ces ententes auxquelles prend part Emploi-Québec Centre-du-Québec :

- Entente spécifique de régionalisation de l'immigration au Centre du Québec;
- Entente interministérielle pour favoriser l'intégration au marché du travail des immigrantes et immigrants et des personnes appartenant aux minorités visibles, en assumant la gestion opérationnelle du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Centre-du-Québec;
- Entente spécifique en matière d'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des personnes âgées du Centre-du-Québec. À cette fin, contribuer activement aux travaux du comité sur l'emploi des aînés;
- Entente Action jeunesse structurante sur la migration des jeunes au Centre-du-Québec;
- Entente spécifique portant sur la mobilisation et le partenariat pour la réussite éducative au Centre-du-Québec et ses différents comités de travail;
- Entente spécifique sur la régionalisation du secteur agroalimentaire;
- Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec;
- Entente spécifique portant sur le développement social au Centre-du-Québec.



Annexe C

Liste des membres du CRPMT du Centre-du-Québec, au 23 février 2012

Membres représentant la main-d'oeuvre

M. Ghyslain Dion	Syndicat des métallos (FTQ)
M. André Labbé	Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec
M. Pierre Lafontaine	Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
M. Paul Lavergne	Conseil central Cœur du Québec (CSN)
Mme Renée Levasseur	Conseil central Cœur du Québec (CSN)
M. Marc St-Cyr	Métallos Venmar (FTQ)

Membres représentant les entreprises

Mme Marie-France Béliveau	Chambre de commerce et d'industrie d'Arthabaska et de L'Érable
M. Alain Côté	Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
Mme Johanne Lachapelle	Commission scolaire des Chênes
Mme Martine Pépin	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec
M. Richard Perron	CEPSA Chimie Bécancour inc.
Mme Chantal St-Martin	Groupe TYT

Membres représentant le milieu de la formation

Mme Brigitte Bourdages	Cégep de Drummondville
M. Marc Morin (président)	Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
Mme Suzanne Rioux	École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville
M. Daniel Sicotte	Commission scolaire des Bois-Francs

Membres représentant les organismes communautaires

Mme Dominique Chevalier	Partance
M. Luc Dastous (vice-président)	Carrefour jeunesse-emploi d'Arthabaska

Membre d'Emploi-Québec

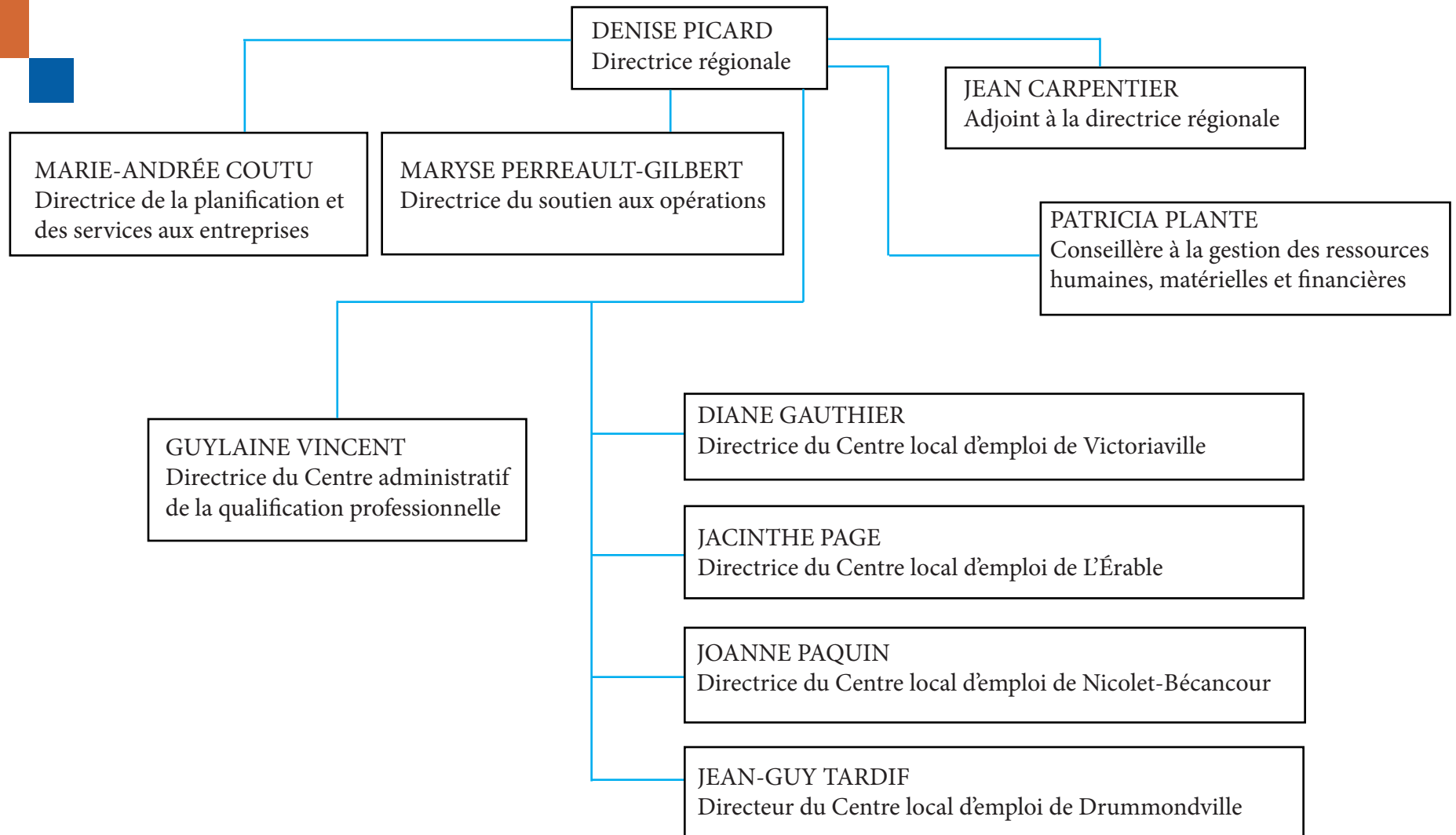
Mme Denise Picard (secrétaire)	Direction régionale d'Emploi-Québec Centre-du-Québec
--------------------------------	--

Membres sans droit de vote

M. Vincent Bourassa	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. Gaétan Désilets	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Mme Carole Gaudet	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
M. Claude-Henri Léveillé	Conférence régionale des élus Centre-du-Québec
Mme Chantal Lussier	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Mme Diane Paradis	Université du Québec à Trois-Rivières

Annexe D

Organigramme Direction régionale Emploi-Québec Centre-du-Québec





Annexe E

Lexique

Population de 15 ans et plus

Personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées.

Population active

Personnes, parmi la population de 15 ans et plus, en emploi ou en chômage.

Emploi

Personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à la catégorie des personnes occupées, utilisée par Statistique Canada dans l'Enquête sur la population active.

Chômeuses/chômeurs

Personnes sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage

$\frac{\text{Nombre de chômeuses et de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$

Taux d'activité

$\frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$

Taux d'emploi

$\frac{\text{Emploi}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$

*Emploi
et Solidarité sociale*

Québec

